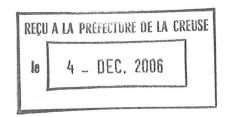


DEPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE FURSAC



EXTRAIT DU REGERISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil six, le trois novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PIERRE DE FURSAC dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Thierry DUFOUR, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 octobre 2006-11-07

Etaient présents : Mmes et Ms : BAILLYDaniel.BORAMIER Simone.CARIAT Jacky.COURTY Huguette . CHARAMOND Lucile.DUFOUR Thierry.ELICHE Françoise.PASTY Albert .PERROT Jean Emmanuel .SPILMONT Eric.TESSIER Nadine.

Etaient absents : Ms : CLAVERIE André (pouvoir à T.DUFOUR).COUCAUD Jean-Claude (pouvoir à A.PASTY).CHATEAU Jean-Luc Mme SIMONNEAU (pouvoir à J.CARIAT)

Nadine TESSIER a été élu secrétaire

MOTION

A l'occasion du débat public relatif à la ligne Grande Vitesse POITIERS-LIMOGES , le Conseil Municipal de SAINT PIERRE DE FURSAC réuni en séance le 3 novembre 2006 :

- affirme que la seule préoccupation immédiate des habitants du Pays Sostranien , comme de ceux des territoires du Nord Limousin et de l'Indre , concerne l'aménagement de la ligne PARIS-ORLEANS-CHATEAUROUX-LIMOGES-TOULOUSE
- **demande** la mise en œuvre très rapide des travaux nécessaires d'infrastructure et l'achat des équipements permettant la desserte en trains à grande vitesse de cette ligne
- **exige** le maintien de tous les arrêts an gare SNCF de LA SOUTERRAINE qui fait l'objet d'importants travaux d'aménagement intermodal (sous maîtrise d'ouvrage communale) voulus et financés par l'Europe , l'Etat, la Région, le Département, la SNCF et RFF.

Fait et délibéré en séance , les jours , mois et ans susdits
Et les membres présents ont signé
Pour copie conforme
Le Maire
T.DUFOUR